

CONSEIL EXECUTIF

Trente-troisième session

Point 2.9.2 de l'ordre du jour



EB33/33 Rev.1  
18 décembre 1963

ORIGINAL : ANGLAIS

PROCHAINE ETUDE ORGANIQUE A ENTREPRENDRE  
PAR LE CONSEIL EXECUTIF

Rapport du Directeur général

1. Introduction

Depuis sa cinquième session, tenue en février 1950, le Conseil exécutif a, sur la demande de l'Assemblée mondiale de la Santé, effectué une série d'études organiques. Dans sa résolution WHA9.30,<sup>1</sup> la Neuvième Assemblée mondiale de la Santé a estimé "opportun que le sujet des études organiques soit choisi au moins un an à l'avance". La Dixième Assemblée mondiale de la Santé a, dans sa résolution WHA10.36,<sup>2</sup> décidé "que les études organiques du Conseil exécutif devront être poursuivies".

2. Etudes organiques entreprises jusqu'ici

Le Conseil exécutif a jusqu'ici procédé à des études organiques sur les sujets suivants :

- 1) Structure organique et efficacité du fonctionnement administratif de l'Organisation<sup>3</sup> (1950)
- 2) Structure organique et efficacité du fonctionnement administratif de l'Organisation, en ce qui concerne en particulier :
  - a) la décentralisation,
  - b) la dotation en personnel, y compris la fixation de l'effectif, l'utilisation au maximum du personnel local dans l'exécution des projets sur le terrain, et la répartition géographique,

<sup>1</sup> Recueil des résolutions et décisions, septième édition, page 343.

<sup>2</sup> Recueil des résolutions et décisions, septième édition, page 344.

<sup>3</sup> Actes off. Org. mond. Santé, 26, 22; Recueil des résolutions et décisions, septième édition, résolutions WHA2.78, EB5.R102, WHA3.89, page 340.

- c) l'examen des procédures de l'Assemblée,
  - d) la documentation,
  - e) la nécessité des voyages, et les frais qui s'y rapportent,
  - f) la structure organique et l'efficacité des bureaux régionaux,
  - g) les activités de liaison : organisation, efficacité et frais<sup>1</sup> (1951)
- 3) Assemblées bisannuelles<sup>2</sup> (1952)
  - 4) Publications (1952<sup>3</sup> et 1959-1960<sup>4</sup>)
  - 5) Programme d'enseignement et de formation professionnelle, y compris les bourses d'études<sup>5</sup> (1953)
  - 6) Régionalisation (1953<sup>6</sup> et 1957<sup>7</sup>)
  - 7) Analyse et évaluation du programme<sup>8</sup> (1954)

<sup>1</sup> Actes off. Org. mond. Santé, 33, 27; Recueil des résolutions et décisions, septième édition, résolution WHA3.89, page 340 et résolutions EB6.R24 et WHA4.55, page 341.

<sup>2</sup> Actes off. Org. mond. Santé, 40, 52; Recueil des résolutions et décisions, septième édition, résolutions WHA4.55 et EB8.R33, page 341, résolutions EB7.R26, EB9.R53, page 194 et résolution EB11.R69, page 195.

<sup>3</sup> Actes off. Org. mond. Santé, 40, 54; Recueil des résolutions et décisions, septième édition, résolutions WHA4.55 et EB8.R33, page 341 et résolutions EB9.R68 et WHA5.24, page 100.

<sup>4</sup> Actes off. Org. mond. Santé, 99, 123; Recueil des résolutions et décisions, septième édition, résolutions EB21.R16, WHA11.R52, EB22.R23, EB23.R66 et WHA12.55, page 344.

<sup>5</sup> Actes off. Org. mond. Santé, 46, 131; Recueil des résolutions et décisions, septième édition, résolutions EB9.R83, WHA5.63, page 342 et résolutions EB10.R18, EB11.R53 et WHA6.21, pages 96-97.

<sup>6</sup> Actes off. Org. mond. Santé, 46, 157; Recueil des résolutions et décisions, septième édition, résolutions EB9.R83, WHA5.63, page 342 et résolutions EB10.R18, EB11.R50 et WHA6.44, pages 242-243.

<sup>7</sup> Recueil des résolutions et décisions, septième édition, résolutions WHA9.30, EB18.R20, EB19.R59, WHA10.35, page 343, résolution EB22.R23, page 243 et document non publié EB19/45 et Add.1

<sup>8</sup> Actes off. Org. mond. Santé, 52, partie III; Actes off. Org. mond. Santé, 60, partie III; Recueil des résolutions et décisions, septième édition, résolution EB11.R63, page 342, résolution WHA6.22, page 122 et résolutions EB12.R6, EB13.R20, WHA7.10, EB15.R47 et WHA8.41, page 122.

- 8) Elaboration des programmes<sup>1</sup> (1955-1956)
- 9) Coordination avec l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées<sup>2</sup> (1962)
- 10) Moyens d'apporter une assistance efficace en matière d'enseignement et de formation du personnel médical aux pays ayant récemment accédé à l'indépendance ou nouvellement constitués, de façon à répondre à leurs besoins les plus urgents<sup>3</sup> (1963).

### 3. Etude organique en cours

Le Conseil exécutif est saisi à sa présente session d'un rapport sur l'étude organique concernant les méthodes de planification et d'exécution des projets, à laquelle il est en train de procéder conformément à une décision de la Quinzième Assemblée mondiale de la Santé (WHA15.59)<sup>3</sup>.

### 4. Prochaines études organiques

Il serait bon que le Conseil exécutif suggérât à la Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé un sujet pour la prochaine étude organique qu'il devra entreprendre. Sans préjudice des autres propositions qui pourront être faites au cours de la discussion

---

<sup>1</sup> Recueil des résolutions et décisions, septième édition, résolutions WHA8.42, EB16.R5, EB17.R48, WHA9.30 et EB18.R20, pages 342-343 et document non publié EB17/58 (MH(AS)/203.55).

<sup>2</sup> Actes off. Org. mond. Santé, 102; Recueil des résolutions et décisions, septième édition, résolution WHA13.61, page 344.

<sup>3</sup> Actes off. Org. mond. Santé, 118; Recueil des résolutions et décisions, septième édition, résolution WHA15.59, pages 345-346.

à l'Assemblée, le Conseil souhaitera peut-être appeler l'attention sur les sujets suivants recommandés par le Directeur général :

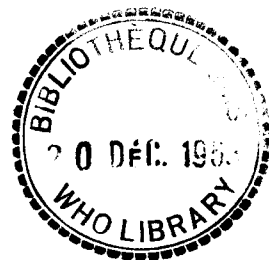
- 1) "Coordination à l'échelon national en ce qui concerne le programme de coopération technique de l'Organisation dans les pays"

Une telle étude serait particulièrement opportune, étant donné l'utilisation accrue par l'Organisation de représentants de l'OMS, ainsi que les modifications déjà apportées et susceptibles de l'être encore aux fonctions des représentants résidents du Bureau de l'Assistance technique.

- 2) "Comment l'OMS pourrait-elle améliorer la contribution des publications médicales et des services documentaires annexes à l'enseignement et à la recherche ?"

Ce sujet pourrait être abordé une fois achevée la première étude suggérée. Il y aurait lieu notamment d'examiner les points suivants :

- a) Par quels moyens l'OMS pourrait-elle contribuer à une organisation plus rationnelle de la documentation médicale, dans laquelle les doubles emplois sont nombreux ?
- b) Quel rôle jouent respectivement les périodiques médicaux spécialisés nationaux et internationaux ?
- c) Quelles sont les caractéristiques propres de la contribution de l'OMS à la documentation médicale mondiale ?
- d) Dans quelle mesure les services d'analyse, d'indexage, de renseignements et de traduction existants peuvent-ils être utilisés sur le plan international ou adaptés à cette fin ?



PROCHAINE ETUDE ORGANIQUE A ENTREPRENDRE  
PAR LE CONSEIL EXECUTIF

Rapport du Directeur général

1. Introduction

Depuis sa cinquième session, tenue en février 1950, le Conseil exécutif a, sur la demande de l'Assemblée mondiale de la Santé, effectué une série d'études organiques. Dans sa résolution WHA9.30,<sup>1</sup> la Neuvième Assemblée mondiale de la Santé a estimé "opportun que le sujet des études organiques soit choisi au moins un an à l'avance". La Dixième Assemblée mondiale de la Santé a, dans sa résolution WHA10.36,<sup>2</sup> décidé "que les études organiques du Conseil exécutif devront être poursuivies".

2. Etudes organiques entreprises jusqu'ici

Le Conseil exécutif a jusqu'ici procédé à des études organiques sur les sujets suivants :

1) Structure organique et efficacité du fonctionnement administratif de l'Organisation<sup>3</sup> (1950)

2) Structure organique et efficacité du fonctionnement administratif de l'Organisation, en ce qui concerne en particulier :

a) la décentralisation,

b) la dotation en personnel, y compris la fixation de l'effectif, l'utilisation au maximum du personnel local dans l'exécution des projets sur le terrain, et la répartition géographique,

<sup>1</sup> Recueil des Résolutions et Décisions, septième édition, p. 343.

<sup>2</sup> Recueil des Résolutions et Décisions, septième édition, p. 344.

<sup>3</sup> Actes off. Org. mond. Santé, 26, 22; Recueil des Résolutions et Décisions, septième édition, résolutions WHA2.78, EB5.R102, WHA3.89, p. 340.

- c) l'examen des procédures de l'Assemblée,
  - d) la documentation,
  - e) la nécessité des voyages, et les frais qui s'y rapportent,
  - f) la structure organique et l'efficacité des bureaux régionaux,
  - g) les activités de liaison : organisation, efficacité et frais<sup>1</sup> (1951)
- 3) Assemblées bisannuelles<sup>2</sup> (1952)
  - 4) Publications<sup>3</sup> (1952 et 1959-1960)
  - 5) Programme d'enseignement et de formation professionnelle, y compris les bourses d'études<sup>4</sup> (1953)
  - 6) Régionalisation<sup>5</sup> (1953 et 1957)
  - 7) Analyse et évaluation du programme<sup>6</sup> (1954)

---

<sup>1</sup> Actes off. Org. mond. Santé, 33, 27; Recueil des Résolutions et Décisions, septième édition, résolution WHA3.89, p. 340 et résolutions EB6.R24 et WHA4.55, p. 341.

<sup>2</sup> Actes off. Org. mond. Santé, 40, 52; Recueil des Résolutions et Décisions, septième édition, résolutions WHA4.55 et EB8.R33, p. 341, résolutions EB7.R26, EB9.R53, p. 194 et résolution EB11.R69, p. 195.

<sup>3</sup> Actes off. Org. mond. Santé, 40, 54; Recueil des Résolutions et Décisions, septième édition, résolutions WHA4.55 et EB8.R33, p. 341, résolutions EB9.R68 et WHA5.24, p. 100 et résolutions EB21.R16, WHA11.52, EB22.R23, EB23.R66, WHA12.55, p. 344.

<sup>4</sup> Actes off. Org. mond. Santé, 46, 131; Recueil des Résolutions et Décisions, septième édition, résolutions EB9.R83, WHA5.63, p. 342 et résolutions EB10.R18, EB11.R53, WHA6.21, p. 96-97.

<sup>5</sup> Actes off. Org. mond. Santé, 46, 157; Recueil des Résolutions et Décisions, septième édition, résolutions EB9.R83, WHA5.63, p. 342, résolutions EB10.R18, EB11.R50, WHA6.44, EB22.R23, p. 242-243 et résolutions EB19.R59, WHA10.35, p. 343.

<sup>6</sup> Actes off. Org. mond. Santé, 52, Partie III; Actes off. Org. mond. Santé, 60, Partie III; Recueil des Résolutions et Décisions, septième édition, résolution EB11.R63, p. 342, résolution WHA6.22, p. 122, résolutions EB12.R6, EB13.R20, WHA7.10, EB15.R47, WHA8.41, p. 122.

- 8) Elaboration des programmes<sup>1</sup> (1955-1956)
- 9) Coordination avec l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées<sup>2</sup> (1962)
- 10) Moyens d'apporter une assistance efficace en matière d'enseignement et de formation du personnel médical aux pays ayant récemment accédé à l'indépendance ou nouvellement constitués, de façon à répondre à leurs besoins les plus urgents<sup>3</sup> (1963)

### 3. Etude organique en cours

Le Conseil exécutif est saisi à sa présente session d'un rapport sur l'étude organique concernant les méthodes de planification et d'exécution des projets, à laquelle il est en train de procéder conformément à une décision de la Quinzième Assemblée mondiale de la Santé (WHA15.59)<sup>3</sup>.

### 4. Prochaines études organiques

Il serait bon que le Conseil exécutif suggérât à la Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé un sujet pour la prochaine étude organique qu'il devra entreprendre. Sans préjudice des autres propositions qui pourront être faites au cours de la discussion

---

<sup>1</sup> Recueil des Résolutions et Décisions, septième édition, résolutions WHA8.42, EB16.R5, EB17.R48, WHA9.30, EB18.R20, p. 342-343 et document non publié EB17/58 (MH(AS)/203.55).

<sup>2</sup> Actes off. Org. mond. Santé, 102; Recueil des Résolutions et Décisions, septième édition, résolution WHA13.61, p. 344.

<sup>3</sup> Actes off. Org. mond. Santé, 118; Recueil des Résolutions et Décisions, septième édition, résolution WHA15.59, p. 345-346.

à l'Assemblée le Conseil souhaitera peut-être appeler l'attention sur les sujets suivants recommandés par le Directeur général :

- 1) "Coordination à l'échelon national en ce qui concerne le programme de coopération technique de l'Organisation dans les pays"

Une telle étude serait particulièrement opportune, étant donné l'utilisation accrue par l'Organisation de représentants de l'OMS, ainsi que les modifications déjà apportées et susceptibles de l'être encore aux fonctions des représentants résidents du Bureau de l'Assistance technique.

- 2) "Comment l'OMS pourrait-elle améliorer la contribution des publications médicales et des services documentaires annexes à l'enseignement et à la recherche ?"

Ce sujet pourrait être abordé une fois achevée la première étude suggérée.

Il y aurait lieu notamment d'examiner les points suivants :

- a) Par quels moyens l'OMS pourrait-elle contribuer à une organisation plus rationnelle de la documentation médicale, dans laquelle les doubles emplois sont nombreux ?
- b) Quel rôle jouent respectivement les périodiques médicaux spécialisés nationaux et internationaux ?
- c) Quelles sont les caractéristiques propres de la contribution de l'OMS à la documentation médicale mondiale ?
- d) Dans quelle mesure les services d'analyse, d'indexage, de renseignements et de traduction existants peuvent-ils être utilisés sur le plan international ou adaptés à cette fin ?